



ZOOM: le bleuet

Le Bleuet (*Centaurea cyanus*) est un exemple intéressant car sa forme horticoles a été sélectionnée pour développer un nombre de pétales important. On parle alors de « corolle » mais, d'un point de vue biologique, ce sont en fait des pièces nectarifères qui ont évolué et ont pris la forme de pétales. De ce fait, le nectar est plus difficile d'accès pour les pollinisateurs dans le bleuet horticoles que dans le bleuet sauvage à corolle simple.



Bleuets horticoles (à gauche) et sauvages (à droite)
Centaurea cyanus
(Pascal Colomb - Ecosem®).